



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

matériel roulant

Question orale n° 329

Texte de la question

M. René Dosière interroge M. le secrétaire d'Etat aux transports et à la mer sur la pérennisation du système de transport urbain en site propre « Poma » installé à Laon. Ce système expérimental a été installé par la volonté conjointe du ministère, dans le cadre d'une recherche développement en matière de transport urbain, et la ville de Laon, dont la configuration géographique était particulièrement adaptée (existence, notamment, d'une ligne en site propre consacrée à un ancien tramway, nette séparation entre la ville basse et la ville haute...). Depuis sa mise en service, en février 1989, ce système a donné toute satisfaction et a fait la démonstration de sa fiabilité, notamment sur la disponibilité et la sécurité. Avec le temps, il apparaît indispensable de procéder à des adaptations, consécutives à l'obsolescence de certaines pièces pour lesquelles aucune série n'existe compte tenu du caractère expérimental de l'opération. Faute de ces investissements, le système « Poma » serait condamné ce qui poserait de gros problèmes de circulation entre la ville basse et la ville haute. La ville de Laon a sollicité le concours financier du ministère pour pérenniser le système. Il lui demande de lui indiquer la suite qu'il compte apporter à cette demande.

Données clés

Auteur : [M. René Dosière](#)

Circonscription : Aisne (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question orale

Numéro de la question : 329

Rubrique : Transports urbains

Ministère interrogé : transports et mer

Ministère attributaire : transports et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mai 2003, page 3729

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 19 mai 2003

Question retirée le : 19 mai 2003 (Retrait à l'initiative de l'auteur)